

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-889/SG/CG autorisant le Président du Conseil de Gouvernement, Ministre des Travaux publics et du Port, à se rendre en mission en France .

n° 72-889/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
8 juin 1972

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1972

Date du numéro
25 juin 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Aref Bourhan, Président du Conseil de Gouvernement, Ministre des Travaux publics et du Port, est autorisé à se rendre en mission en France, le 10 juin 1972.